

1712 MORT DES PETITS-ENFANTS DE LOUIS XIV 2/2

Philippe d'Orléans, à la suite d'intrigues, avait été écarté de l'armée et de la cour. Pour se distraire, il s'occupait de chimie avec Homberg et faisait des expériences en laboratoire. Il n'en fallut pas plus pour faire planer sur lui des soupçons criminels. Fort de sa conscience et de l'appui de l'honnête chirurgien Mareschal, Philippe demanda lui-même à être mis en jugement ; mais le Roi s'y refusa.

Le Dr Corlier qui se consacra à l'étude de la mort des rois de France dit:

« Marie-Adélaïde, fille du Roi de Sardaigne, Duchesse de Bourgogne, était âgée de 26 ans et fort aimée à la cour. Le 18 janvier 1712, elle est souffrante et garde le lit pour une fluxion qu'elle avait à la face. Le 19, un frisson violent se manifeste. Le 20, la fièvre est intense. Le 22 janvier, vers 6 heures, se déclare une douleur atroce à la région temporale, douleur qui dure deux jours.

Apparaissent ensuite des tâches livides violacées, auxquelles on semble avoir attaché peu d'importance. La jeune princesse succombe vers 6 heures du soir. Devant ces symptômes, les médecins effectuèrent deux saignées au bras, une au pied, ils prescrivirent l'émétique qui fut sans effet.

Nul ne songea au quinquina qui avait déjà guéri Louis XIV lui-même d'une fièvre rebelle. On sait que le Roi reconnaissant avait acheté le secret 48.000 livres à l'empirique anglais, lui avait fait une pension viagère de 2.000 livres et l'avait nommé chevalier.

Quelques jours après la mort de la jeune Dauphine, le Duc de Bourgogne tomba malade à son tour. On fit appeler Boudin, Premier-médecin de la Dauphine, qui jugea le duc atteint mortellement. Bientôt apparaissent des taches livides. Dans l'ignorance des médecins, on parla encore de poison ; le malade mourut le 18 février 1712.

Cette fois, c'est le Roi qui demanda que fut faite l'autopsie, et ce fut Mareschal, dont la loyauté et la franchises étaient connus, qui en fut chargé.

1712 MORT DES PETITS-ENFANTS DE LOUIS XIV 2/2

Devant les accusations calomnieuses d'empoisonnement, Mareschal protesta énergiquement :

« Mais s'il y avait un empoisonnement, il y avait un coupable et le coupable devait être intéressé à la mort des héritiers directs de la couronne.

« Tous les soupçons se portèrent alors sur Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV. »

Philippe demanda lui-même son jugement mais le Roi s'y refusa.

Nul d'entre les médecins présents auprès des malades, ne fut frappé de l'intermittence des symptômes ; nul ne soupçonna une fièvre pernicieuse (paludisme) à forme pétéchiolle (scorbutique) :

Selon [https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_de_France_\(1682-1712\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_de_France_(1682-1712)), le couple est le fils seraient mort de la rougeole.